



POLICE RURALE DE PONTEVÈS

N° 83095-2025-007

Mairie de Pontevès :

04 94 77 81 44

Garde champêtre :

06 22 28 37 52

Affaire :

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Zonage d'assainissement eaux
usées

Objet :

Affichage réglementaire

Lieu de l'affichage :

Mairie de Pontevès,
L'Esplanade,
PAV Place du Grand Jardin,
Place des Martyrs du Bessillon,
PAV Chemin des Aires,
RD60 Espace des Claux,
PAV Allée des Bessillons,
Chemin du Riou,
RD60 Route de Montegrosso/EV8,
RD60 Route de Montegrosso,
RD60 Route de Montegrosso/les
Valettes,
PAV de l'Abrégui,er,
Quartier l'Abrégui,er,
Chemin des Valettes.

Journaux :

"VAR-MATIN" & "TPBM"

Pièces jointes :

Néant

Destinataire :

- M. le Maire de Pontevès

Copie :

- Archives municipale

PROCES VERBAL

A Pontevès, l'an deux-milles vingt-six, le vingt-quatre du mois d'août
(24.08.2026). -----

Nous, **Garde champêtre Chef GAILLARD Jean-Marc** de la commune de
Pontevès, dûment agréé et assermenté, revêtu de notre uniforme réglementaire,
portant les insignes distinctifs à nos fonctions, agissant en vertu des articles 15,
22 à 25 et 27 du Code de Procédure Pénale, rapportons les faits suivants : -----

Nous attestons de la continuité et du maintien de l'affichage "**AVIS
D'ENQUETE PUBLIQUE - Zonage d'assainissement eaux usées**",
apposé par nos soins, sur l'ensemble des treize panneaux d'affichage de la
commune de Pontevès depuis le vingt-huit juillet deux-milles vingt-six
(28/07/2026). -----

Nous certifions avoir constaté de la parution de ladite Enquête publique sur le
journal "**VAR-MATIN**", en date du lundi dix-sept août deux-milles vingt-six
(17/08/26) en page vingt (20) dudit journal. -----

Nous certifions avoir constaté de la publication de ladite Enquête publique sur le
journal des annonces légales "**TPBM**", en date du mercredi dix-neuf août deux-
milles vingt-six (19/08/26) sous le numéro 1665. -----

Nous rédigeons le présent procès-verbal d'affichage pour servir et valoir ce que
de droit. -----

Fait et clos à Pontevès, le vingt-quatre août deux-milles vingt-six (24.08.2026) à
neuf heures (09h00'). -----

Le Garde champêtre Chef,
GAILLARD Jean-Marc





POLICE RURALE DE PONTÈVÈS

N° 83095-2025-006

Mairie de Pontevès :

04 94 77 81 44

Garde champêtre :

06 22 28 37 52

Affaire :

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Zonage d'assainissement eaux
usées

Objet :

Affichage réglementaire

Lieu de l'affichage :

Mairie de Pontevès,
L'Esplanade,
PAV Place du Grand Jardin,
Place des Martyrs du Bessillon,
PAV Chemin des Aires,
RD60 Espace des Claux,
PAV Allée des Bessillons,
Chemin du Riou,
RD60 Route de Montegrosso/EV8,
RD60 Route de Montegrosso,
RD60 Route de Montegrosso/les
Valettes,
PAV de l'Abrégui,er,
Quartier l'Abrégui,er,
Chemin des Valettes.

Pièces jointes :

Néant

Destinataire :

- M. le Maire de Pontevès

Copie :

- Archives municipale

PROCES VERBAL

A Pontevès, l'an deux-milles vingt-six, le vingt-huit du mois de juillet
(28.07.2026). -----

Nous, **Garde champêtre Chef GAILLARD Jean-Marc** de la commune de
Pontevès, dûment agréé et assermenté, revêtu de notre uniforme réglementaire,
portant les insignes distinctifs à nos fonctions, agissant en vertu des articles 15,
22 à 25 et 27 du Code de Procédure Pénale, rapportons les faits suivants : -----

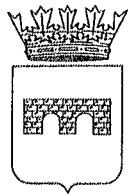
Nous attestons de l'affichage apposé par nos soins, sur l'ensemble des treize
panneaux d'affichage de la commune de Pontevès. -----

Nous rédigeons le présent procès-verbal d'affichage pour servir et valoir ce que
de droit. -----

Fait et clos à Pontevès, le vingt-huit juillet deux-milles vingt-six (28.07.2026) à
dix heures trente minutes (10h30'). -----

Le Garde champêtre Chef,
GAILLARD Jean-Marc





A Pontevès, le 28 juillet 2026

DÉPARTEMENT DU VAR

MAIRIE DE
PONTEVÈS
83 670

Contacts :

Tél. : 04 94 77 11 41

Fax : 04 94 77 15 43

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Frank PANIZZI, Maire de la Commune de PONTEVÈS,

CERTIFIE avoir affiché, en Mairie de Pontevès, sous sa forme réglementaire, l’Avis d’enquête publique du Zonage d’assainissement des eaux usées, prit par Arrêté n° 2026-121 en date du 07 juillet 2026, et délibéré en Conseil municipal le 22 avril 2026 sous le numéro 2026/03/18 ;

Cet affichage a été effectué en Mairie de Pontevès à compter du 28 juillet 2026, ainsi que sur les treize panneaux d’affichage disséminés sur la commune.

Le Maire,
Frank PANIZZI

